




La sélection d'une langue déclenchera automatiquement la traduction du contenu de la page.

Français 

## Sept questions sur la réforme de l'assurance-chômage

Publié le 26 octobre 2020 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Les premières dispositions de la réforme de l'assurance-chômage ont été mises en place en novembre 2019. Face à la propagation du coronavirus et à ses conséquences sur l'emploi, l'application de la réforme, déjà repoussée à janvier 2021, est de nouveau reportée de trois mois, soit jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 2021. Le point en sept questions.

À l'issue de la conférence sociale du 26 octobre 2020 organisée à l'Hôtel Matignon, le report de l'application de la réforme de l'assurance chômage au 1<sup>er</sup> avril 2021 a été annoncée par les partenaires sociaux et confirmée par le Premier ministre.

Avant ce nouveau report, un décret publié au Journal officiel le 30 juillet 2020 avait prévu le report au 1<sup>er</sup> janvier 2021 du second volet de la réforme de l'assurance chômage ainsi que la suspension des mesures déjà entrées en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2019.

Ces deux décisions de report interviennent dans un contexte de propagation du coronavirus et d'épidémie de COVID-19 ([lire la suite de l'article de Vie-publique.fr](https://www.vie-publique.fr/questions-reponses/271537-7-questions-sur-la-reforme-de-lassurance-chomage)) (<https://www.vie-publique.fr/questions-reponses/271537-7-questions-sur-la-reforme-de-lassurance-chomage>).

### Nos engagements

- Engagements et qualité
- Mise à disposition des données
- Partenaires
- Co-marquage
- 3939 Allo Service Public

### Nous connaître

- À propos
- Aide
- Contact

## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Service Public vous informe et vous oriente vers les services qui permettent de connaître vos obligations, d'exercer vos droits et de faire vos démarches du quotidien.

Il est édité par la Direction de l'information légale et administrative et réalisé en partenariat avec les administrations nationales et locales.

- [legifrance.gouv.fr](https://www.legifrance.gouv.fr)
- [gouvernement.fr](https://www.gouvernement.fr)
- [data.gouv.fr](https://www.data.gouv.fr)

### Nos partenaires

- [Plan du site](#) [Accessibilité : totalement conforme](#) [Accessibilité des services en ligne](#) [Mentions légales](#) [Données personnelles et sécurité](#) [Conditions générales d'utilisation](#) [Gestion des cookies](#)

Sauf mention contraire, tous les textes de ce site sont sous licence etalab-2.0